



Le fonctionnement de l'OGEC à l'école Sacré Cœur

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association loi 1901 regroupant des parents d'élèves et des volontaires, tous bénévoles. Il assure la personnalité juridique et morale de l'école. Il a pour but d'offrir à la communauté éducative les conditions matérielles optimales qui permettent la réalisation pérenne du projet éducatif de l'établissement.

Il a en charge le fonctionnement financier, administratif et comptable de notre école et dans le cadre de sa mission :

- est l'employeur de tous les personnels non enseignants
- pourvoit aux besoins en matériel pédagogique de l'école
- entretient les locaux
- représente les intérêts de l'établissement auprès des pouvoirs publics.
- Règle les factures électricité, fioul, mutuelle enseignante etc

Chaque année lors du budget prévisionnel, des projets sont proposés selon les besoins de mises aux normes, de rénovation, de restructuration.

La concrétisation des projets se fait grâce à vous par le biais des contributions, des subventions municipales bien sûr mais surtout par votre présence lors des journées travaux. Sans vos "coups de mains" nombre de projets, trop onéreux, resteraient irréalisables.

Tout le monde peut y participer !

Chaque compétence est importante et contribue au dynamisme de notre école. C'est un formidable tremplin pour mieux se connaître, pour s'ouvrir au monde du bénévolat.

Nous œuvrons aussi en étroite collaboration avec la Direction, son équipe pédagogique et l'ensemble de son personnel afin de "faire vivre l'école". Nous animons et participons à la vie de l'école en organisant des manifestations : arbre de Noël, vide grenier, marché de Vallet, vente de jus de pomme, de brioches, de madeleines Bijou, de chocolat de Noël et organisation de la kermesse avec l'équipe enseignante. Nous soutenons aussi financièrement les sorties scolaires et les projets pédagogiques.

Notre fonctionnement :

Comme les fonctions de l'OGEC font souvent peur aux nouveaux parents, nous avons décidé de changer notre fonctionnement l'année dernière.

La partie OGEC pure est gérée en réunion trimestrielle par le bureau restreint (président, vice-président, trésorier et secrétaire).

Nous nous retrouvons une fois par mois tous ensemble pour gérer toute la partie APEL de l'école c'est-à-dire l'organisation des manifestations.

Les réunions ont lieu le mardi soir selon un planning défini en début d'année, ce sont des moments conviviaux où tout le monde peut donner son avis et apporter de nouvelles idées.

Il y a tous les ans à organiser le vide grenier et la fabrication et mise en bouteille du jus de pomme en septembre, la vente de madeleine Bijou en octobre, le marché de Noël et la vente de chocolat en décembre, la vente de brioche en février et la kermesse en juin, et on gère aussi d'autres activités ponctuellement.

Nous sommes tous des parents d'élève, nous avons tous à côté un travail et une vie de famille qui nous prennent du temps et c'est pour ça qu'il est important d'être nombreux, ça nous permet de fonctionner avec des référents pour chaque manifestations et de se répartir les tâches pour que chacun puisse être présent quand il le peut et que l'implication dans le bureau reste un choix et pas une obligation.

Nous avons aussi mis en place cette année des commissions qui permettent à des parents de s'investir dans l'école sans pour autant intégrer le bureau.

Une commission Loisirs Créatifs qui se retrouve pour des petits bricolages, de la fabrication d'objets, de bijoux, de la couture etc...Tous ces objets sont vendus au marché de Noël, marché de Vallet et à la kermesse.

Une commission Informatique qui gère le parc informatique de l'école.

Une commission Bricolage-Jardinage avec des parents bricoleurs à qui nous pouvons faire appel lors de travaux à effectuer à l'école et qui gère aussi les matinées travaux.

Une commission costumes qui devra faire l'inventaire des costumes existants et le rangement et pourquoi pas mettre en place un système de location de costumes pour d'autres écoles.

*"Pour faire vivre ces commissions nous avons besoin de vous,
n'hésitez pas à nous rejoindre
Le fonctionnement est très souple,
on peut s'inscrire ou pas et venir quand on le peut en fonction de son planning
Chaque compétence est utile, chaque idée est la bienvenue".*



L'équipe OGEC

*Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter par mail
ogec.pdt.esc.44330@gmail.com*

Contrat de scolarité année 2021/2022

Le présent contrat a pour objet de préciser l'engagement réciproque des familles et des enfants envers l'école du Sacré Cœur.

- Rétributions scolaires :
Pour 1 ou 2 enfants scolarisés : 260 € par an et par enfant (dont l'assurance scolaire obligatoire)
A partir de 3 enfants scolarisés : 255 € par an et par enfant (dont l'assurance scolaire obligatoire)

Supplément hors commune : 8€ par mois et par enfant

- Forfait annuel sorties scolaires : 25€ par an et par enfant
Pour éviter d'avoir à vous demander un règlement de petites sommes à chaque sorties scolaires et pour faciliter les encaissements, un forfait annuel vous est demandé.

- MODE DE PAIEMENT : Famille

<i>Nom de l'enfant</i>				
Scolarisé en classe de				
Supplément hors commune				
Sorties scolaires				
NTMONTANT A PAYER <i>(par enfant)</i>				
TOTAL				

Le mode de règlement se fera par prélèvements :

je choisis un prélèvement de la totalité le 15 septembre

je choisis 10 prélèvements mensuels de septembre à juin le 15 de chaque mois

Si vous ne nous avez pas déjà rempli le mandat de prélèvement les années précédentes ou si il y a eu des modifications dans vos coordonnées bancaire, merci de le joindre au dossier. Il sera valable pour toute la scolarité de votre/vos enfant(s) sauf avis contraire de votre part.

Signature

